
VIROINVAL
Opération de Développement Rural
Compte-rendu du
GT Cadre de Vie, Environnement, Energie et Mobilité
11 et 25 février 2014
Centre Culturel Régional Action-Sud

Présents :

- pour la Commune :
 - M. Jean-Marc DELIZEE, Echevin
 - Mme Fabienne FANUEL, Agent-Relais ODR
 - Mme Françoise ROSCHER, Echevine
 - M. Baudouin SCHELLEN, Echevin
 - M. Stéphane WOLTECHE, Service « Cadre de Vie »
- pour l'Auteur de PCDR, DR(EA)²M :
 - Mme Cécile ESCOUFLAIRE
- pour la FRW :
 - M. Thomas CONSTANT, agent de développement
 - Mme Annick LOUIS, Assistance Architecturale et Urbanistique
 - M. Xavier PAULY, agent de développement
- citoyens/acteurs locaux présents :
 - à la 1^{ère} séance : 14
 - à la 2^{ème} séance : 13
 - voir liste en annexe 1

Excusés :

- M. Bruno BUCHET, Bourgmestre

Liste des principaux acronymes :

AC	Administration Communale
AD	Agent de Développement
AFOM	Atouts-Faiblesses/Opportunités-Menaces
CC	Conseil Communal
CLDR	Commission Locale de Développement Rural
CPAS	Centre Public d'Aide Sociale
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
GT	Groupe de Travail
IPP	Impôt des Personnes Physiques
ODR	Opération de Développement Rural
PCDR	Programme Communal de Développement Rural
PNVH	Parc Naturel Viroin-Hermeton
RAVeL	Réseau Autonome de Voies Lentes
RGBSR	Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural
SPW	Service Public de Wallonie
SSC	Schéma de Structure Communale
TEC	Société de Transport en Commun
ZACC	Zone d'Aménagement Communal Concerté

1. Introduction et préalables au Groupe de Travail

(11/02/2014)

La première séance débute par un mot de bienvenue et une introduction de M. SCHELLEN qui remercie les citoyens présents pour leur participation à ce quatrième GT de l'ODR.

M. SCHELLEN cède ensuite la parole à Xavier PAULY qui rappelle le contexte de la réunion avec notamment un retour sur les étapes franchies et celles à venir dans le cadre de l'ODR de la Commune de Viroinval.

Ensuite, les objectifs des Groupes de Travail thématiques sont détaillés ; il s'agit :

- d'apporter des éléments pour mieux **comprendre et valider le constat** (relatif au Cadre de Vie, l'Environnement, l'Energie et la Mobilité dans le cas présent) ;
- de **proposer des objectifs** de développement pour l'Entité communale ;
- de **proposer des projets** pour répondre à ces objectifs.

La méthode utilisée prévoit plusieurs phases de travail :

1. une présentation des thèmes « **Cadre de Vie, Environnement, Energie et Mobilité** » et un travail sur le constat et l'analyse AFOM lors d'une première séance ;
2. un **travail individuel à domicile** sur base d'un document remis et expliqué en fin de première séance ;
3. une deuxième réunion consacrée à la **proposition d'objectifs et de projets**, en sous-groupes.

2. Regroupement thématique

(11/02/2014)

Afin de structurer le travail et le rendre plus efficace, les thématiques ont été regroupées en plusieurs Groupes de Travail (GT). Ces thèmes de GT découlent des réflexions issues des rencontres villageoises d'Information/Consultation menées au printemps 2013.

GT 1 – Tourisme, Patrimoine, Culture et Traditions :

Circuits touristiques, randonnées, arbres remarquables, préservation du patrimoine, entretien des sentiers, rénovation, folklores, bibliothèque...

GT 2 – Jeunesse et Vie Associative :

Education, écoles, civisme, formation, espaces éducatifs, plaines de jeux, locaux pour les jeunes, festivités, animations, sports, loisirs...

GT 3 – Vie Sociale, Information et Communication :

Cohésion sociale, vie villageoise, 3^{ème} âge, intergénérationnel, soins, vie communautaire, entraide, échanges, communication au sein du village, entre les villages, avec les élus...

GT 4 – Cadre de Vie, Environnement, Energie et Mobilité :

Urbanisme, logement, infrastructures, bâtiments à l'abandon, espaces verts, sites naturels, énergie, qualité de l'eau, développement durable, photovoltaïque, insécurité, dangerosité des routes, état des routes, accessibilité, transport public, stationnement...

GT 5 – Economie locale et Emploi :

Agriculture, innovations, tourisme, café, épicerie, aspects économiques, création d'emplois, artisanat, développement économique...

Ce quatrième Groupe de Travail est donc consacré aux thématiques suivantes, relatives au Cadre de Vie, l'Environnement, l'Energie et la Mobilité :

Urbanisme, logement, infrastructures, bâtiments à l'abandon, espaces verts, sites naturels, énergie, qualité de l'eau, développement durable, photovoltaïque, insécurité, dangerosité des routes, état des routes, accessibilité, transport public, stationnement...

3. Présentation du diagnostic, par l'auteur de programme (11/02/2014)

Mme Cécile ESCOUFLAIRE, du bureau d'études DR(EA)²M (auteur du PCDR), présente le diagnostic thématique en revenant rapidement sur la méthodologie de travail utilisée, ses constat et analyse de la situation existante.

Sa présentation¹ s'articule autour des points principaux suivants :

- Cadre de Vie et Environnement :
 - Environnement (naturel, paysager, bâti, ...) ;
 - Occupation du sol ;
 - Urbanisme – Aménagement du territoire ;
 - Risques majeurs – Nuisances et pollutions (air, eau, sol) ;
 - Infrastructures techniques ;
 - Protection – sécurité ;
 - Comportements citoyens – Savoir-vivre – Civisme ;
 - « Chatre du Bien-Vivre Ensemble ».
- Energie :
 - Energie à Viroinval ;
 - La consommation énergétique des ménages ;
 - Utilisation rationnelle de l'énergie ;
 - Sources renouvelables d'énergie.
- Mobilité :
 - Voies de communication ;
 - Transports en commun ;
 - Déplacements des modes doux ;

¹ Cette présentation est disponible sur le site Web de la Commune.

- Sécurité routière ;
- Stationnement dans le centre des villages ;
- Actions menées en faveur de la mobilité.

Elle termine par la présentation de deux cartes de synthèse et le constat.

Le constat posé sur base du diagnostic est le suivant :

« VIROINVAL,
*DES VILLAGES RICHES DE LEUR IDENTITÉ HISTORIQUE, DANS UN SITE EXCEPTIONNEL,
 BÉNÉFICIAIRE D'UN PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER D'UNE TRÈS GRANDE QUALITÉ,*
*UNE MULTITUDE D' ACTIONS EN TERMES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À POURSUIVRE,
 ACCOMPAGNÉES DE NOMBREUSES OPPORTUNITÉS LIÉES À L'ÉNERGIE, LA MOBILITÉ, ET
 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, À DÉVELOPPER DANS LE RESPECT DE LA QUALITÉ DU CADRE
 DE VIE ET DE L'ENVIRONNEMENT,*
 POUR QUE CHACUN PUISSE S'Y ÉPANOUIR EN HARMONIE »

Les points essentiels abordés dans cette présentation se retrouvent dans le document de travail distribué aux participants en fin de séance (comprenant notamment les cartes de synthèse du diagnostic réalisé).

4. Questions/Réponses/Précisions

(11/02/2014)

Suite à la présentation de Cécile ESCOUFLAIRE, les participants s'expriment sur les points suivants :

- ✓ il est signalé que le **cadre éolien** présenté (implantations éventuelles de champs d'éoliennes) est une initiative de la Région Wallonne. La Commune et le PNWH ont marqué leurs désaccords par rapport aux propositions (pour le territoire communal mais aussi pour les zones limitrophes) reprises dans ce document ;
- ✓ à propos du pourcentage de nouvelles constructions et des **consommations d'énergie** pour le **résidentiel**, il est indiqué que c'est surtout le **bâti ancien** qui doit être considéré (avec nécessité d'isolation par l'intérieur pour ne pas mettre à mal le cachet des anciennes bâtisses) ;
- ✓ l'intérêt paysager des **zones d'extraction** est mis en avant et il est demandé de ne pas envisager de nouvelles exploitations. Sont alors évoqués les réalités du **Plan de Secteur** ainsi que le **SSC** (adopté en 2008 par le CC) qui donne une orientation pour le futur développement urbanistique de la Commune ;
- ✓ l'emprise d'un **site classé** au niveau de Vierves et Olloy semble être erronée selon un participant² ;
- ✓ enfin, les **zones de loisirs** au Plan de Secteur, qui sont désormais principalement destinées à l'habitat permanent, sont évoquées en signalant qu'il faudrait les requalifier en zone d'habitat résidentiel (ce qui est préconisé par le SSC).

² Des échanges de mails permettront de clarifier la situation à ce sujet.

Les participants sont ensuite invités (en 2 sous-groupes) à se pencher sur l'analyse AFOM de la thématique « Cadre de Vie, Environnement, Energie et Mobilité » présentée en séance par l'auteur de PCDR. Ils ont à leur disposition 2 cartes en couleurs réalisées par l'auteur (qui synthétisent la situation existante présentée précédemment) ainsi qu'un tableau AFOM relatif aux 4 thèmes principaux du GT.

Afin de leur préciser ce qui est attendu de leur contribution, 4 questions leur sont posées :

- ✓ Le diagnostic thématique est-il complet ?
- ✓ Vous retrouvez-vous dans ce diagnostic ?
- ✓ N'a-t-on pas oublié d'opportunités à saisir ?
- ✓ A-t-on bien identifié les menaces potentielles ?

Afin de lister leurs différentes réponses à ces questions, un tableau AFOM vierge est distribué par sous-groupe et un(e) secrétaire prend notes des commentaires et compléments apportés par les membres de son sous-groupe.

Ci-dessous, sont reprises les différentes **remarques** formulées par les **sous-groupes** quant au **diagnostic** proposé par **DR(EA)²M**

⇒ **Ces remarques feront l'objet d'une intégration (par l'auteur de PCDR) dans le diagnostic de la commune, dans la mesure où elles sont pertinentes et font effectivement défaut au document.**

Sous-groupe n°1 :

Atouts	Faiblesses
Ramassage efficace des déchets (si un sac est éventré par exemple, le Service <i>Travaux</i> a rapidement fait de ramasser les déchets).	Quelques quartiers dégradés (exemples : rue du Moulin et pompes à essence à Mazée) ; Trop d'écarts au RGBSR (hétérogénéité dans les nouvelles constructions) ; Mauvais état des routes ; Manque de marquages au sol ; Noms de nouvelles rues manquants ; Pistes cyclables mal entretenues ; Passages dangereux de camions dans la rue des Casernes à Mazée ; Monoculture de maïs importante à l'entrée de Oignies (traitements phytosanitaires) ; Chats errants ; Manque de stations d'épuration.
Opportunités	Menaces
	Transformations de maisons en appartements → difficultés de stationnement.

Sous-groupe n°2 :

Atouts	Faiblesses
<i>Pas d'ajout ou remarque nécessaire.</i>	Disparition de la ligne de bus vers Mariembourg ; Manque de plaine de jeux à Nismes ; Gare ferroviaire de Dinant non desservie sans correspondance(s) ; Manque de râteliers pour les vélos (points multimodaux tels arrêts TEC, gares SNCB) ; Trop de déchets le long des voies de chemin de fer à Olloy.
Opportunités	Menaces
Utilisation/Partage de la camionnette de la Croix-Rouge qui se rend toutes les heures à Couvin ; Valorisation de la navette vers Revin (à partir de Oignies) ; Contournement de Couvin : comment en faire quelque chose de positif ?	Etat des routes et absences de lignes blanches → peu de sécurité ; Contournement de Couvin : comment éviter que cela devienne un élément négatif ?

Une fois la mise en commun terminée, quelques précisions sur des éléments abordés au cours de la soirée sont apportées.

Concernant les **monocultures**, il est indiqué qu'il faut tenir compte (1) de la qualité des sols disponibles à Viroinval et (2) du remembrement agricole qui a induit la disparition de tout morcellement. Il est ajouté qu'il n'y a désormais plus que 17 agriculteurs sur le territoire communal. Un participant conclut en rappelant l'importance de l'assolement pour les sols.

Revenant sur les **difficultés de déplacements** pour les personnes ne disposant de véhicules personnels, il est signalé qu'une réflexion est en cours pour utiliser de manière plus importante la camionnette du CPAS. Et ce pas uniquement pour les personnes à bas revenus. L'initiative **MobilESEM** fait également l'objet de plusieurs commentaires : il s'agit de mutualiser les nombreux services de mobilité parfois méconnus sur la zone couverte par cette centrale de mobilité, mais aussi de proposer la meilleure solution de déplacement pour les citoyens en envisageant le plus d'alternatives possibles (transports en commun, opérateurs locaux, covoiturage...).

Mme ROSCHER profite de cet échange entre participants pour rappeler l'**étude paysagère** du PNVH qui va débiter pour les villages de Nismes et Vierves dans un premier temps. Dans le cadre de cette initiative, un Comité de Suivi va être mis en place ; celui-ci se réunira pour la première fois le 19 février à 14h en la Maison des Baillis de Nismes. Tous les citoyens sont invités à y participer.

Suite à ces commentaires, M. SCHELLEN remercie les participants pour leur participation à la soirée et les invite à se revoir lors de la seconde séance de ce GT4.

6. Préparation de la seconde séance

(11/02/2014)

A la fin de la première séance, Thomas CONSTANT présente rapidement le **Document de travail** réalisé pour le GT « Cadre de Vie, Environnement, Energie et Mobilité ». Ce document est distribué à l'ensemble des participants afin de préparer au mieux la seconde séance relative à ce GT4. Celui-ci comprend :

- ✓ en page 1 : le **constat** thématique formulé par l'auteur de programme, DR(EA)²M ;
- ✓ en pages 2 à 5 : un **résumé** de l'**analyse croisée** (toujours relative aux thèmes du GT) qui a été présentée par l'auteur de programme ce 11 février ;
- ✓ en pages 6 et 7 : la **cartographie** de l'analyse croisée ;
- ✓ en pages 8 à 11 : le résumé de l'analyse **Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces** (issue de l'analyse socio-économique menée par DR(EA)²M et des premières séances de consultation de la population organisées dans les 8 villages de Viroinval durant le printemps 2013) ;
- ✓ en pages 12 et 13 : l'explication du **Développement Durable** (le futur PCDR se voulant également être un Agenda21 Local) ;
- ✓ en pages 14 et 15 : des pages à compléter (propositions d'**objectifs** et de **projets**) pour la seconde réunion de ce GT4 ;
- ✓ en page 16 : le rappel du **calendrier** des GT organisés dans le cadre de l'ODR.
- ✓ au milieu du document : un formulaire jaune permettant de faire part de nouveaux éléments concernant l'**analyse AFOM** (ces éléments seront communiqués à l'auteur de PCDR).

⇒ **A partir de ces documents, les participants disposent des éléments qui devraient leur permettre de préparer au mieux, pour le 25 février (date de la 2^{ème} séance), leurs propositions en termes d'objectifs et de projets.**

7. Travail sur les objectifs thématiques et les projets

(25/02/2014)

La deuxième séance commence par un mot de bienvenue de Mme ROSCHER qui revient sur la quantité importante de matière traitée au cours de la première séance.

S'en suit une brève introduction de Xavier PAULY. Ce dernier rappelle le but de la première séance qui s'était déroulée 15 jours plus tôt (présentation du pré-diagnostic par DR(EA)²M, validation de l'analyse AFOM...) ainsi que les résultats attendus du travail des participants à cette deuxième séance, à savoir des propositions d'objectifs et projets relatifs au Cadre de Vie, à l'Environnement, à l'Energie et à la Mobilité.

Il insiste ensuite sur ce que signifient les termes *objectifs* et *projets*. Ces objectifs et projets ont pu faire l'objet d'une certaine réflexion de la part des participants durant les 2 semaines séparant les séances.

Grâce au document de travail distribué en fin de première séance, tout participant avait la possibilité de mettre sur papier sa propre réflexion. L'étape suivante consiste en un partage entre les participants répartis en 3 sous-groupes de 4 à 5 personnes environ. Cet

échange permettra alors la définition d'objectifs et projets communs au sein de ces sous-groupes en tenant également compte de ce qui a été présenté lors de la première séance. Il est indiqué qu'un projet peut répondre à un ou plusieurs objectifs.

Ce travail en sous-groupes s'effectue sur un document/tableau A3 (complété par le/la secrétaire) reprenant les objectifs et les projets en vis-à-vis, pour plus de facilité pour les participants. A la dernière page du document, chaque sous-groupe est invité à formuler SON projet prioritaire, à savoir : « s'il y avait un projet à retenir, ce serait ... », ceci de manière à donner les premières indications à la CLDR qui devra travailler sur la priorisation des projets à partir de toutes les contributions reçues des Groupes de Travail.

Les 4 sous-groupes étant formés, ils disposent des documents suivants pour mener à bien leurs travaux :

- le document de travail à domicile (avec carte de synthèse et document AFOM) ;
- un document de synthèse des remarques de la 1^{ère} séance (réalisée par les AD de la FRW) ;
- Le document de travail à remplir (par le/la secrétaire).

Les sous-groupes se mettent alors au travail pour une durée d'environ 1 heure.

Après ce temps de travail collectif, chaque rapporteur présente les objectifs et projets proposés par son sous-groupe, en terminant par la priorité. Un agent de la FRW prend note pour le compte-rendu.

Ci-dessous, les **résultats du travail en sous-groupes** quant à la définition d'**objectifs** et **projets** pour la Commune de Viroinval en matière de **Cadre de Vie**, d'**Environnement**, d'**Energie** et de **Mobilité**.

Sous-groupe n°1 :

Objectif 1 : *Améliorer la mobilité des travailleurs dans toute l'entité.*

⇒ **Projets :**

- Renforcement de l'offre de transport en commun dans tous les villages.
- Meilleure coordination des offres de covoiturage, de taxis sociaux... → MobileSEM.
- Des lignes directes de transport public vers Givet et Beauraing, et vers Dinant.

Objectif 2 : *Dans une optique de développement harmonieux, favoriser la mise en œuvre des ZACC pour le développement urbanistique³.*

⇒ **Projet :**

- Suivre les recommandations du SSC pour la délivrance des permis d'urbanisme.

³ L'intention du sous-groupe est d'éviter le développement des villages en « toiles d'araignée ».

Objectif 3 : *Améliorer le cadre de vie de tous les villages de Viroinval.*

⇒ **Projets** :

- Création de plaines de jeux dans les villages qui n'en disposent pas (exemple : Nismes, localisation à l'ancienne piscine).
- Création de toilettes publiques au centre des villages.

Objectif 4 : *Terminer le réseau de mobilité douce et entretenir les voies existantes.*

⇒ **Projets** :

- Ouverture de pistes cyclables entre Oignies et Fumay⁴, entre Olloy et Nismes et entre Treignes et Vireux.
- Mise en place de sentiers pédestres entre la gare de Nismes et la gare de Mariembourg et entre Dourbes et la gare de Mariembourg.

Objectif 5 : *Améliorer la sécurité routière en aménageant les villages et leurs entrées.*

⇒ **Projets** :

- Aménagement de chicanes et plantations pour ralentir les véhicules motorisés et créer des effets de porte.
- Prévoir des passages piétons sécurisés aux endroits stratégiques comme au niveau de la Poste ou des écoles.

Objectif 6 : *Promouvoir une police de prévention et de proximité pour une meilleure sécurité de la population.*

⇒ **Projet** :

- Davantage de patrouilles aux horaires appropriés pour un respect de la charte « Vivre Ensemble »⁵.

Priorité du sous-groupe : *Amélioration de la mobilité, notamment celle des travailleurs.*

Sous-groupe n°2 :

Objectif 1 : *Promouvoir une mobilité alternative dans les 8 villages.*

⇒ **Projets** :

- Placement de bornes électriques sur tout le territoire communal.
- Création d'un RAVeL sur les voies de chemin de fer pour relier Treignes à Mariembourg sur le modèle de tram de Bruxelles.
- Mise en place de voies cyclables le long de la N99 qui traverse la Commune d'Est en Ouest.

Objectif 2 : *Dynamiser les petits magasins pour revitaliser les centres villageois.*

⇒ **Projets** :

- Revigorer les petits magasins via des services (dépôt de livres de la bibliothèque via commande en ligne...).
- Marché rural avec des produits locaux dans les magasins et le marché de Nismes⁶.

⁴ Il est signalé que la Voie Verte existe dès le passage de la frontière vers la France.

⁵ Règlement de Police administrative.

⁶ Le sous-groupe met en avant la valorisation de l'agriculture locale via ce projet.

- Promouvoir les jardins communautaires (rôle social mais aussi économique).

Objectif 3 : *Conserver le style des villages, éviter l'étalement des villages et favoriser les centres de villages.*

⇒ **Projets :**

- Création d'un RGBSR « light » pour tout Viroinval en plus des zones RGBSR existantes afin d'éviter des urbanisations telles celles connues au Tienne du Loret (Dourbes), dans les environs du Melrose (Nismes, en direction de Petigny), et à la Fontaine Saint-Joseph (Vierves).
- Enterrer les lignes électriques.

Objectif 4 : *Développer les circuits courts, la vie sociale via les jardins communautaires.*

⇒ **Projets :**

- Promouvoir les jardins communautaires.
- Rendre accessible et visibles les bois communaux comme zones de jeux (définies par le DNF).

Projets (non reliés à un ou des objectif(s) précis):

- Créer une dynamique de Parc Naturel le long de la N99 (Momignies-Viroinval).
- Au niveau énergétique, développer la géothermie et la biométhanisation.

Priorité du sous-groupe : *la Parc Naturel du Sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse avec au minimum Momignies, Chimay, Couvin et Viroinval et garder la possibilité de s'étendre à Sivry-Rance, Froidchapelle, Philippeville, Doische, Cerfontaine et Walcourt.*

Sous-groupe n°3 :

Objectif 1 : *Atteindre l'objectif de réduction de 20% des émissions de CO₂.*

⇒ **Projets :**

- Construction d'une centrale de biométhanisation en profitant de l'expérience de Surice.
- Aides/Primes aux habitants pour la rénovation de leurs habitations (remplacement des lampes à incandescence, installations photovoltaïques, nouvelles chaudières plus performantes...).
- Liaison pour le village de Nismes au réseau de gaz naturel présent à Mariembourg.

Objectif 2 : *Finaliser le schéma d'assainissement des eaux usées.*

⇒ **Projet :**

- Construction et mise en service de stations d'épuration requises pour qu'il n'y ait plus de rejets non traités dans les cours d'eau.

Objectif 3 : *Proposer d'autres formes de mobilité aux habitants.*

⇒ **Projets :**

- Créer un réseau de voies lentes reliant les différents villages.
- Création et mise en œuvre d'un réseau de véhicules partagés avec infrastructures aux centres des villages (vélos électriques, voitures électriques...).

Objectif 4 : Améliorer le cadre de vie des villages.

⇒ Projets :

- Dépollution des anciennes stations essence.
- Création d'un rucher communal dans les villages (voir plan Maya).

Priorité du sous-groupe : Centrale de biométhanisation.

8. Premières priorités

(25/02/2014)

La priorité donnée par chaque sous-groupe à un projet a été reprise en gras et italique au point 7 de ce compte-rendu.

La FRW fait remarquer aux participants qu'à ce stade, il ne s'agit pas d'arrêter des priorités mais bien de donner des indications à la CLDR qui devra, elle, se prononcer en termes de priorités.

9. Échange et débat

(25/02/2014)

Au cours de cette mise en commun des réflexions des sous-groupes, les participants font part de remarques et commentaires par rapport aux sujets suivants :

- Concernant les **énergies renouvelables**, un participant fait remarquer qu'il existe d'autres sources que l'éolien et le solaire en soulignant les limites de ces 2 dernières (matériaux rares utilisés pour la confection des panneaux, non continuité de l'« alimentation »...). Mme ROSCHER enchaîne en signalant que via l'engagement dans la *Convention des Maires*, la Commune de Viroinval s'emploie à diversifier les sources d'énergie renouvelable. Elle cite la biométhanisation mise en avant par les participants, mais aussi les chaufferies au bois, la géothermie et l'hydro-électricité. Elle ajoute que ces sources d'énergie font l'objet d'une réflexion continue de la part du Collège.
- Continuant sur les **réseaux de chaleur**, M. SCHELLEN indique que lors de l'installation de la chaufferie bois avec cogénération au niveau de la Maison de Repos du CPAS, un projet d'alimentation des bâtiments publics avait été étudié, mais le coût du transport de chaleur trop élevé avait « enterré » le projet. Il existe un nouveau projet similaire pour la future implantation des services administratifs de l'AC (ancienne Poste) avec réseau vers l'école voisine et le château Licot. Ce projet est à l'étude : utilisation probable du bois coupés par les ouvriers du Service *Travaux* (150 à 200 stères par an / tout venant), chaudière à séchage automatique (nouvelle technologie)...
- M. SCHELLEN poursuit en indiquant que bien que cela ne soit pas perceptible dans les résultats financiers de la Commune (du fait de l'augmentation continue du coût unitaire), les mesures de **réduction de consommation d'énergie** ont permis une économie de l'ordre de 30%.

- Au niveau de la **consommation énergétique des particuliers**, des mesures telles l'isolation du bâti ancien et notamment des greniers peuvent entraîner de substantielles économies ajoute Mme ROSCHER. Une sensibilisation citoyenne est indispensable à ce niveau.
- Un participant indique que les nombreux **réverbères** doivent aussi impacter les chiffres de consommation énergétique. Pourquoi ne pas en allumer 1 sur 2 par exemple ? M. WOLTECHE lui répond que c'est techniquement compliqué (même si le système devrait le permettre) et se demande quelle serait la réaction des riverains qui seraient situés dans des zones moins éclairées... Une solution pourrait être de diminuer l'intensité lumineuse durant certaines heures de la nuit selon un autre participant. M. WOLTECHE lui répond que cette une possibilité actuellement étudiée. Il ajoute que depuis que la réflexion à ce sujet a été lancée (soit depuis 5 ans), les différentes technologies étudiées (et leurs coûts) ont évolué et qu'il est désormais intéressant d'équiper les réverbères de LED ; c'est ce qui sera fait à l'avenir.
Un participant propose de diminuer la hauteur des réverbères pour diminuer les pertes lumineuses.
- À propos des **vélos électriques**, Mme ROSCHER signale 2 projets spécifiques :
 - le placement d'une **borne** électrique dans l'ancienne cure de Nismes destinées aux vélos des touristes mais aussi des citoyens (il est envisagé de disposer d'une borne dans les 7 autres villages ensuite) ;
 - l'**achat** de vélos électriques, via un subside du Ministre Di Antonio, pour le **personnel communal** au sens large (exemple : enseignants). Ils pourront notamment être utilisés pour les déplacements domicile-travail.
 La demande pour de tels projets fait l'objet de questionnements pour un participant. Mme ROSCHER lui indique qu'il s'agit d'une solution parmi d'autres pour la mobilité qui est un réel problème pour les gens de Viroinval.
- Mme ROSCHER signale que la Commune de Viroinval a répondu à l'appel à projet **FlexiTEC**. Elle détaille rapidement cette initiative à mi-chemin entre l'offre actuelle du TEC et celles plus individuelles pour rejoindre des points précis du réseau TEC.
- M. MEUTER continue la discussion relative aux solutions de mobilité en soulignant que tout comme il n'existe pas de quantification précise par rapport à la demande pour des vélos électriques, la demande en termes de **covoiturage** n'est pas définie précisément. Cependant, il s'agit selon lui d'ouvrir la voie à ce mode de transport. Dans un premier temps, dans le cadre du projet *Bodji, MobilESEM* va lancer un appel aux personnes proposant une telle solution de transport (juin 2014). Une fois ces « offreurs » répertoriés, les « demandeurs » pourront alors entrer dans le système et se voir proposer des possibilités de déplacements. La démarche en 2 étapes est indispensable pour ne pas démotiver d'éventuels « demandeurs » qui ne trouveraient pas de réponses à leurs premières sollicitations.
Un participant conclut ces échanges relatifs au covoiturage en signalant qu'il n'est pas permis de faire du covoiturage avec des personnes de moins de 14 ans (renseignements pris auprès de la Police).
- Enfin, le projet d'**habitat groupé** à la Tannerie de Dourbes fait l'objet de diverses remarques. Le permis d'urbanisme a été tout récemment refusé aux

promoteurs. M. SCHELLEN indique que la Commune de Viroinval était positive vis-à-vis du projet qui permettait des rentrées financières via l'IPP mais aussi de sauvegarder un bâtiment peu ordinaire. Avant le dépôt du projet, divers écueils avaient été levés par les promoteurs en collaboration avec le Collège ; ils avaient ainsi obtenu un avis positif des responsables des voies navigables (SPW) suite à des adaptations précises du projet (les Tanneries étant en zone inondable).

Cependant, ils ont obtenu un refus motivé par le nombre trop important de logements et une dénaturation de la façade avant du bâtiment (recours trop important à des coursives). Le projet peut toujours être adapté suite à ce refus, mais une diminution du nombre de logements mettrait à mal la rentabilité du projet. Or il semblerait que les promoteurs ne souhaitent investir qu'en s'assurant un seuil de rentabilité donné.

M. SCHELLEN conclut ce point en signalant que le dossier est soutenu dans sa philosophie et appuyé par le SSC (zone d'habitat préconisée à cet endroit), mais que le Région dispose d'arguments précis pour refuser le projet. L'avis du Fonctionnaire Délégué a donc été suivi, mais la commune reste à l'écoute des promoteurs.

10. Clôture et évaluation du Groupe de Travail

(25/02/2014)

À la fin de cette deuxième séance, les citoyens ayant rempli leur document de travail ainsi que le tableau AFOM à domicile peuvent les déposer aux AD de la FRW pour une prise en considération par l'auteur de PCDR (voir annexe 2).

Les participants sont ensuite amenés à évaluer le fonctionnement de ce 4^{ème} Groupe de Travail réparti sur deux séances. Les résultats de cette évaluation sont repris dans l'annexe 3 du présent compte-rendu.

Les personnes souhaitant devenir membre de la future CLDR sont également invitées à remplir un formulaire de candidature à remettre aux AD de la FRW ou à renvoyer au plus tard le 30 mars 2014.

Enfin, M. SCHELLEN remercie de nouveau les citoyens pour leur participation.

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Thomas CONSTANT et Xavier PAULY
Rue de France, 66
5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
Fax 071 68 56 79
t.constant@frw.be – x.pauly@frw.be

Thomas CONSTANT - Xavier PAULY,
Agents de Développement
Fondation Rurale de Wallonie

Annexe 1 : liste des citoyens présents aux 2 séances du GT4

	Titre	Prénom	Nom	Présent le 11/02	Présent le 25/02
1	M.	Gaétan	BERNARD	oui	oui
2	M.	Jean-Pierre	COPPENS	oui	oui
3	M.	Charlye	DANIS	oui	oui
4	M.	Joël	DATH	oui	
5	Mme	Viviane	DELIZEE		oui
6	Mme	Anne-Marie	DRICOT	oui	oui
7	M.	Arnaud	FOSSET	oui	oui
8	M.	Claude	HENAUT	oui	oui
9	M.	Quentin	HUBERT	oui	oui
10	M.	Norbert	JATES	oui	oui
11	M.	Emile	LESEINE	oui	oui
12	M.	Michel	MEUTER	oui	oui
13	Mme	Joke	OLBERS	oui	oui
14	M.	Joël	SOYEZ	oui	
15	M.	Arthur	VISTE	oui	oui

Annexe 2 : Compléments relatifs à l'analyse AFOM issus des réflexions individuelles à domicile⁷

Atouts	Faiblesses
Anciennes carrière (pierre calcaire) et ardoisières ;	
Opportunités	Menaces
Meilleure collaboration avec le PNVH (étude paysagère de la commune) ; Enterrer les câbles électriques ; Tracer des lignes blanches sur les routes peu éclairées ; Soutenir le projet d'habitat groupé sur le site de l'ancienne tannerie de Dourbes ⁷ .	Projet éolien à Nismes ; Projet LUTGEN (nouvelle ville au sud-ouest de Philippeville) ; Remise en exploitation de carrières, d'ardoisières ; Projet de « cabanes dans les arbres » au Battérage ; Développement de l'habitat en zone de loisir ; Non intervention sur certains ponts du Viroin.

⁷ Ces remarques feront l'objet d'une intégration (par l'auteur de PCDR) dans le diagnostic de la commune, dans la mesure où elles sont pertinentes et font effectivement défaut au document.

⁷ En date du 21 février 2014, refus du permis d'urbanisme par le fonctionnaire délégué.

Annexe 3 : Résultats de l'évaluation par les participants

En fin de seconde séance (25/02/2014), il a été demandé aux participants d'évaluer le GT « Cadre de Vie, Environnement, Energie et Mobilité » animé par la FRW.

***13 formulaires d'évaluation** ont été complétés et rentrés auprès des AD.
Ci-dessous, sont présentés les résultats de cette évaluation par les personnes présentes.*

A la question 1 (Avez-vous trouvé intéressant d'écouter la présentation lors de la première séance et l'avez-vous trouvée pertinente ?) :

1 personne n'a pas répondu à cette question vu qu'elle n'avait pas participé à la 1^{ère} séance.

Les 12 autres participants ont trouvé intéressant d'écouter la présentation de l'auteur de programme durant la 1^{ère} séance et ont trouvé l'exposé pertinent. Les raisons suivantes sont avancées :

- les sujets sont bien déterminés ;
- les liens étaient clairement faits entre les différents thèmes, ce qui permet de proposer des sujets transversaux ;
- la présentation est bien structurée et claire ;
- c'est une bonne introduction ;
- cela permet de classer les objectifs ;
- c'était claire et très bien documenté ;
- avis multiples et pas totalement développés [sur] certains sujets ;
- c'est une synthèse très structurée pour démarrer la discussion.

A la question 2 (Avez-vous trouvé intéressant de travailler en sous-groupes ?) :

12 participants ont trouvé intéressant de travailler en sous-groupes. Pointant prioritairement l'échange d'idées, ils font les commentaires suivants :

- il y a plus d'idées dans plusieurs têtes ;
- la créativité vient de l'échange d'idées ;
- cela stimule les échanges d'idées ;
- cela permet de comprendre l'autre ;
- c'est plus facile pour échanger les idées ;
- d'autres avis sont également intéressants
- on obtient point de vue des autres villages ;
- les échanges sont fructueux ;
- les personnes peuvent participer davantage.

1 seul participant a une évaluation négative du travail en sous-groupe mais ne donne pas de raison précise.

A la question 3 (Avez-vous trouvé intéressant la répartition du Groupe de Travail en deux séances différentes ?) :

12 personnes trouvent intéressant de répartir le GT en deux séances. Elles mettent en avant les éléments suivants :

- cela permet une réflexion entre les séances ;
- on peut échanger des idées [avec des personnes ne participant pas aux GT] ;
- on a alors plus de temps pour la discussion ;

- il est important de distinguer le diagnostic des projets ;
- il existe un temps de réflexion/mûrissement entre les 2 [séances] ;
- le nombre de thèmes abordés est important.

1 participant indique que les déplacements que cela entraîne lui font répondre négativement à la question.

A la question 4 (Estimez-vous utiles les documents mis à votre disposition lors des Groupes de Travail ?) :

Toutes les personnes ayant répondu à cette question trouvent les documents utiles.

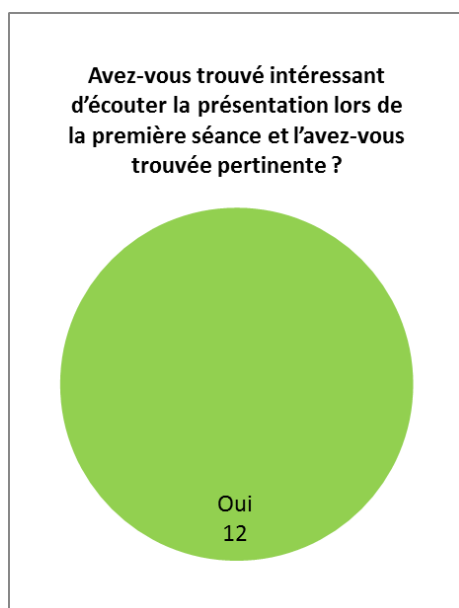
Certains participants souhaiteraient :

- 1 liste des projets communaux (p. ex. point de vue Energie) pour les nourrir des idées des citoyens ;
- que l'on montre plus les schémas sur la table [pendant le travail en sous-groupes] ;
- plus de cartes détaillées ;
- un genre de « présynthèse » des thèmes après la 2^{ème} séance.

A la question 5 (Comment avez-vous eu connaissance de l'organisation de cette réunion ?) :

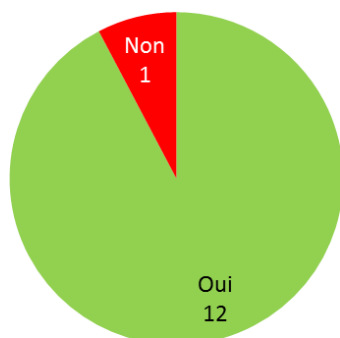
Les participants ont pu prendre connaissance de l'organisation du GT par différents canaux. Les informations récoltées via le formulaire d'évaluation indiquent que le toute-boîte semble être le medium de communication le plus efficace. Le Proximag permet également de faire connaître l'organisation de ces séances. Les envois postaux (et mail → modalité « autre »⁸) ne sont pas à négliger pour informer les citoyens de la tenue de groupes de travail pour l'ODR.

Ci-dessous, nous résumons l'évaluation sous forme graphique :

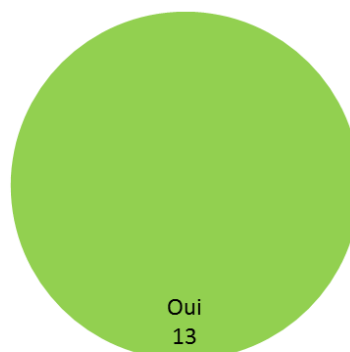


⁸ En plus du mail, 1 des 2 autres réponses « autre » concerne une information via la CCATM.

Avez-vous trouvé intéressant la répartition du Groupe de Travail en deux séances différentes ?



Estimez-vous utiles les documents mis à votre disposition lors des Groupes de Travail ?



Comment avez-vous eu connaissance de l'organisation de la soirée ?

